



Ontario

Deposit Insurance Corporation of Ontario
Société ontarienne d'assurance-dépôts

Document:	Rapport d'information annuel
Section:	Rapport du vérificateur
Numéro de charte:	
Nom de l'établissement:	
Fin d'exercice financier:	
Date du rapport:	

Dest. : Société ontarienne d'assurance-dépôts

À la demande de la caisse populaire et conformément à l'article 226 de la Loi sur les caisses populaires et les credit unions, nous avons lu le Rapport d'information annuel (« Rapport financier »), qui comporte les sections listées dans le « Tableau A », et rédigé par la direction de la caisse populaire en date du _____ et avons procédé à cet égard, comme suit :

1. Nous avons comparé les montants indiqués dans toutes les zones du rapport financier de la période se terminant le _____, sauf ceux dans les sections ou sous-sections du « Tableau B », aux livres comptables de la caisse populaire ou aux analyses comptables et tableaux établis par la direction d'après ces livres, et n'avons constaté aucune différence.
2. Nous avons comparé les montants indiqués dans toutes les zones du rapport financier de la période se terminant le _____, sauf ceux dans les sections ou sous-sections du « Tableau B », à ceux fournis dans les états financiers de la caisse populaire pour l'exercice se terminant le _____ ou à ceux résultant de calculs effectués sur ces états pour l'exercice se terminant le _____, et n'avons constaté aucune différence.
3. Nous avons vérifié l'exactitude mathématique du rapport financier de la période se terminant le _____, et n'avons constaté aucune différence.
4. Nous avons comparé le montant indiqué dans chacune des zones des sections ou sous-sections du « Tableau B » du rapport financier de la période se terminant le _____ au tableau établi par la direction, et n'avons constaté aucune différence.

En vérifiant les états financiers de la caisse populaire pour l'exercice se terminant le _____, notre but n'était pas de déterminer l'exactitude des informations financières du rapport. Nous n'en avons pas vérifié les montants et, par conséquent, n'exprimons aucun avis à leur sujet.

Il est entendu que ce rapport est destiné à être utilisé seulement par la direction de la caisse populaire, la Commission des services financiers de l'Ontario et la Société ontarienne d'assurance-dépôts pour s'acquitter de leurs obligations aux termes des articles 225 et 226 de la Loi sur les caisses populaires et les credit unions, et que personne ne doit s'y référer, le diffuser ou s'en servir dans un autre but.

Ville: _____ Date: _____ Signé par: _____ VÉRIFICATEUR
--

Tableau A	Tableau B
<ul style="list-style-type: none"> • Encaisse et placements • Autres éléments d'actif • Liquidité • Prêts • Dépôts • Emprunts et autres éléments du passif • Avoir des sociétaires • Revenu • Dépenses • Bénéfice net • Bénéfices non répartis • Information hors bilan • Ratios financiers et indicateurs de risque 	<ul style="list-style-type: none"> • Autres placements • Ratios de liquidité • Ratios financiers et indicateurs de risque • Informations relatives à l'organisation • Profil de l'industrie • Certificat d'assurance des dépôts <p>Établissements de catégorie 2 seulement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposition aux prêts importants • Prêts syndiqués • Prêts pondérés en fonction du risque • Cotations du risque – Prêts commerciaux et agricoles • Prêts par catégories d'industries du SCIAN • Dépôts des courtiers • Ratio BRI



Ontario

Deposit Insurance
Corporation of Ontario

Société ontarienne
d'assurance-dépôts

Document:	Rapport d'information annuel
Section:	Certificat d'assurance des dépôts
Numéro de charte:	
Nom de l'établissement:	

Note: Pour une définition des dépôts, vous référer au Règlement no 3 de la SOAD.

Total des dépôts tel qu'il figure dans la zone E09	G01 ▶
DÉDUISEZ LES MONTANTS NON ASSURÉS SUIVANTS	
Dépôts en devises étrangères (exprimés en dollars canadiens) Note: Seuls les dépôts en dollars canadiens sont assurés.	◀ G02
Nombre de comptes	◀ G03
Dépôts non assurés sur des comptes en fiducie Les comptes en fiducie dont la combinaison de participants est la même sont traités comme un seul compte et assurés jusqu'à un maximum global de 100 000 \$. Ceux dont la combinaison de participants est différente sont traités comme des comptes différents et assurés chacun jusqu'à 100 000 \$.	◀ G04
Nombre de comptes	◀ G05
Dépôts non assurés sur des comptes conjoints Deux comptes conjoints ou plus dont la combinaison de sociétaires est la même sont traités comme un seul compte et assurés jusqu'à un maximum global de 100 000 \$.	◀ G06
Nombre de comptes	◀ G07
Dépôts non assurés sur d'autres comptes Tous les autres comptes appartenant à des sociétaires en particulier sont assurés jusqu'à un montant global de 100 000 \$.	◀ G08
Nombre de comptes	◀ G09
Total des dépôts non assurés	G10 ▶
Total des dépôts assurés	
G11 ▶	

Nous, le président du conseil et le p.d.g./directeur général/directeur de la caisse populaire :

- (a) certifions que les informations figurant dans le présent certificat d'assurance des dépôts sont exactes;
- (b) confirmons que l'établissement a mis en place des procédures internes satisfaisantes et pris toutes les dispositions raisonnables pour s'assurer de la justesse des informations ci-inclues concernant les dépôts assurés par la SOAD à partir de la date susmentionnée.

Approuvé par : nom
(le non du Président du conseil en lettres moulées)

Signature du Président du conseil

Date

Préparé par : nom
(en lettres moulées)

Signature
(p.d.g./directeur général/directeur
(encercler le titre approprié))

Date



Ontario

Deposit Insurance
Corporation of Ontario

Société ontarienne
d'assurance-dépôts

Document:	Rapport d'information annuel
Section:	Certificats de représentation
Numéro de charte:	
Nom de l'établissement:	

Certificats de représentation

Remplir et retourner une copie à :

Assurance et Gestion des risques
Société ontarienne d'assurance-dépôts
4711, rue Yonge, bureau 700, Toronto (Ontario) M2N 6K8
Télécopieur : (416) 325-9439

Administrateurs, dirigeants et certificat de comité

Nous certifions par les présentes que les personnes énumérées dans la base de données du site sécurisé du site Web de la SOAD ont été informées de renseignements relatifs à leur adresse et à leur numéro de téléphone. Ces personnes ont également été informées de l'autorisation légale susmentionnée de la collecte de renseignements, des principaux usages prévus des renseignements personnels ainsi que du titre, de l'adresse et du numéro de téléphone d'affaires du fonctionnaire pouvant répondre à leurs questions au sujet de la collecte de renseignements.

Signé à _____

Président du conseil _____

Le ____ jour de _____, _____

p.d.g./directeur général/
directeur _____

Certificat de conformité

Nous certifions, par les présentes, que, au meilleur de notre connaissance, les informations contenues dans les présentes sont exactes et véridiques. Nous estimons aussi que les affaires de la caisse populaire ont été menées conformément à la Loi de 1994 sur les caisses populaires et les credit unions, aux règlements pris en application de la Loi et aux directives ainsi qu'aux statuts constitutifs et aux règlements administratifs de la caisse populaire.

Signé à _____

Président du conseil _____

Le ____ jour de _____, _____

p.d.g./directeur général/
directeur _____

Certificat du comité de vérification

Nous avons discuté avec le vérificateur de ses recommandations et nous avons reçu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés. Nous avons lu l'article 27 du Règlement de l'Ontario 237/09 pris en application de la Loi de 1994 sur les caisses populaires et les credit unions, et avons satisfait à toutes les fonctions conformément à la présente Loi et aux règlements prescrits.

Signé à _____

Président du
comité de vérification _____

Le ____ jour de _____, _____

p.d.g./directeur général/
directeur _____